

COMMUNE DE SARDENT

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
Délibération n° 2024/19

L'an deux mil vingt-quatre, le 08 avril à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de SARDENT dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de monsieur Thierry GAILLARD, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 02/04/2024

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14

Qui ont pris part à la délibération : 13

Etaient présents : MMES Joëlle FAUCONNET, Patricia ANGELINI, Christelle BAUMET, Sandra Terracol, Fanny CADILLON- LAPORTE, Angélique THELIOL, MS GAILLARD Thierry, AUGUSTYNIAK Jérôme, DUGUET Pierre, Pascal LESOUPLE, David CHASSAGNE, Christian GAUTHIER, Jérôme CANDORET

Etait absent et excusé : M Régis GUYONNET

Secrétaire de séance : Mme Joëlle FAUCONNET

**OBJET : Fonds de concours de la Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, que la commune peut bénéficier d'un fonds de concours de la Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest pour un montant de 5 000,00 € .

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :**

- Décide de solliciter le fond de concours de la Communes de Communes Creuse Sud-Ouest pour un montant de 5 000,00 € ,
- Autorise M le Maire à signer tous les documents afférents à cette affaire.

Fait et délibéré, en Mairie,

Pour copie conforme,

En Mairie, le 08 avril 2024

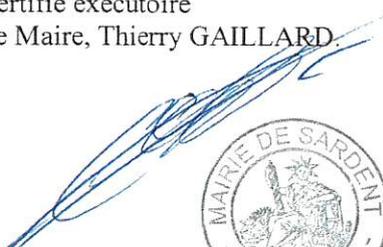
Publié, le 11/04/2024

Transmis, le 10/04/2024

Certifié exécutoire

Le Maire, Thierry GAILLARD.

La secrétaire de séance, Joëlle FAUCONNET



Mairie de Sardent  
23 (CREUSE)

